

Asie-Pacifique : présence militaire française accrue



Ses moyens d'action et son influence dans la zone Asie-Pacifique permettent à la France, seule nation européenne riveraine, d'y préserver ses intérêts et de contribuer à la sécurité régionale.

Le contre-amiral Jean-Mathieu Rey, commandant sur zone, l'a expliqué lors d'une visioconférence organisée avec Paris, le 30 mars 2021, par le Centre d'études stratégiques de la Marine.

Zone « crisogène ». Nouveau centre de gravité du monde, l’océan Pacifique est devenu le théâtre d’enjeux économiques et stratégiques entre les Etats-Unis, la Chine, le Japon et l’Inde, indique l’amiral Rey. Les pays riverains du Pacifique regroupent 50 % de la population mondiale. Les ports asiatiques déchargent 61 % des marchandises transportées par mer, alors que le trafic transatlantique stagne. Le réchauffement climatique va bientôt permettre de relier l’Europe à l’Asie par le passage maritime du Nord-Est, où l’exploitation des ressources sous-marines se développe. Dans un contexte de tension commerciale avec les Etats-Unis, la Chine valorise ses « nouvelles routes de la soie » vers l’Europe. Toutefois, la crise sanitaire consécutive à la pandémie du Covid-19 rend plus complexe la situation pendant les escales. En outre, les Etats insulaires du Pacifique Sud connaissent de plus en plus de cyclones et de tsunamis. Les contestations territoriales perdurent, notamment au sujet des îles Kouriles entre le Japon et la Russie et des Senkaku entre le Japon, Taïwan et la Chine. A lui seul, l’archipel des Spratleys et sa zone économique exclusive (ZEE), qui recèle du pétrole, du gaz et de vastes ressources halieutiques, sont revendiqués par Brunei, la Malaisie, les Philippines, le Viêt Nam, Taïwan et la Chine. Celle-ci construit, sur cette zone, des aérodromes militaires sur des atolls « poldérisés » et des îlots artificiels reposant sur des récifs d’ordinaire submergés : Johnson South, travaux commencés en 2008 et achevés en 2016 ; Fiery Cross Reef, (2014-2018) ; Subi Reef (2015-2018) ; Mischief Reef (2015-2018) ; Woody Island (2018). Le Viêt Nam a installé une base aérienne à Truong Sa Lon entre 2013 et 2018. Outre la poursuite du programme nucléaire spécifique de la Corée du Nord, la zone Asie-Pacifique connaît une militarisation générale croissante avec l’augmentation du nombre de sous-marins, de l’activité spatiale et des missiles hypervéloces en développement. S’y ajoutent le terrorisme dans les Célèbes et en mer de Chine, le narcotrafic entre l’Amérique du Sud, la Nouvelle-Zélande et l’Australie et aussi la surpêche par des bateaux-usines restant jusqu’à deux ans sur zone.

Présence française. Selon l’amiral Rey, la zone à surveiller s’étend sur 5 Mkm², où la liaison maritime sur l’Extrême-Orient dure une semaine à partir de la Nouvelle-Calédonie et deux depuis Tahiti. Environ 500.000 ressortissants vivent en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie française. S’y ajoutent les expatriés, dont 130.000 en Asie-Pacifique, 234.000 en Amérique du Nord et 147.000 en Amérique du Sud. Pour les protéger ainsi que la ZEE française (pêche), les forces permanentes pré-positionnées en zone Indo-Pacifique totalisent 6.800 militaires, 15 bâtiments de la Marine nationale, 22 avions de transport et

16 hélicoptères. Elle se renforcent périodiquement par : le groupe aéronaval ; la mission « Jeanne d'Arc » de l'Ecole d'application des officiers de marine ; une frégate ; un sous-marin nucléaire d'attaque (3 mois sur zone) ; un avion de transport polyvalent A400M de l'armée de l'Air et de l'Espace avec un avion ravitailleur C135 (2 à 3 semaines tous les 3 mois). Il s'agit d'entretenir une bonne connaissance de la zone pour éviter des réactions hostiles de la part des pays riverains qui, dans le respect du droit international de la mer, « marquent » les navires français. Ceux-ci n'entrent pas dans les espaces contestés (*voir plus haut*), mais contribuent au maintien de la liberté de navigation ailleurs. Ainsi, en avril 2019, la frégate de surveillance *Vendémiaire* a été « marquée », au plus bas niveau possible pour réduire les risques, lors du franchissement du détroit international de Taïwan, fréquenté par des centaines de bateaux de pêche de divers pavillons. Une autre suivra. La France, souligne l'amiral Rey, maintient son autonomie stratégique jusqu'au Pacifique par sa présence en océan Indien : au Nord avec 2.100 militaires, 11 avions et 8 navires dans les bases de Djibouti et d'Abou Dhabi ; au Sud avec 1.900 militaires, 5 navires, 2 avions et 2 hélicoptères à La Réunion. Au cas où la Nouvelle-Calédonie quitterait la République française par référendum, celle-ci ne disposerait plus que des bases de La Réunion et de la Polynésie française dans l'hémisphère Sud, compliquant notamment la coopération avec les pays partenaires du Pacifique Sud.

Coopération internationale. Il s'agit d'opérer en bonne intelligence avec tous les protagonistes de la zone Asie-Pacifique, souligne l'amiral Rey. La lutte contre la drogue, coordonnée avec le Chili, le Mexique et l'Equateur, porte sur une partie des trafics de l'Amérique du Sud et de l'Australie vers le continent nord-américain. Exercices conjoints de haut niveau pour renforcer l'interopérabilité, dialogues entre états-majors et commandeurs, soutiens mutuels et opérations coordonnées sont organisés avec les Etats-Unis, l'Australie et le Japon. Pour prévenir un contrôle de l'Asie du Sud-Est par la Chine, qui construit l'équivalent en tonnage de la Marine française tous les quatre ans, les partenariats stratégiques s'intensifient avec Singapour, la Malaisie, le Viêt Nam et les Philippines. Enfin, la lutte contre la prolifération nucléaire de la Corée du Nord concerne les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et...la France !

Loïc Salmon

*Le « Commandement Pacifique des **Etats-Unis** » (USPACOM), installé à Hawaii,*

*inclut des unités des armées de Terre, de l'Air, de la Marine et du Corps des marines. Il dispose notamment de 375.000 militaires et de 5 groupes aéronavals. L'USPACOM a pour mission de veiller au respect des traités de défense conclus entre les Etats-Unis et les Philippines (1952), l'Australie et la Nouvelle-Zélande (1952), la Corée du Sud (1954) et le Japon (1960). La VIIème Flotte, basée au Japon, opère dans le Pacifique Ouest et l'océan Indien. Outre de nombreux destroyers et frégates, la **Marine chinoise** compte 2 porte-avions et bientôt un 3ème ainsi qu'une capacité amphibie et une infanterie de marine (40.000 hommes en 2017). En outre, elle dispose de facilités navales en Birmanie, au Bangladesh et au Pakistan ainsi qu'une base permanente à Djibouti. La **Marine japonaise** dispose de plus d'une centaine de navires de combat, dont 2 porte-hélicoptères et 18 sous-marins, ainsi qu'une base navale permanente à Djibouti pour 2 frégates et 2 avions de patrouille maritime. La **Marine australienne** compte 2 porte-aéronefs, 6 sous-marins et une dizaine de frégates. La **Marine néo-zélandaise** comprend notamment 1 bâtiment amphibie, 2 frégates et 6 patrouilleurs. Outre des frégates, corvettes et patrouilleurs, la **Marine malaisienne** compte 2 navires amphibies et 2 sous-marins Scorpène (origine française). Outre des frégates et des patrouilleurs, la **Marine chilienne** comprend 4 sous-marins (2 Scorpène), 1 transport de chalands de débarquement et 5.200 soldats d'infanterie de marine.*

Océan Indien : les forces françaises aux EAU, surveillance et coopération opérationnelle

Chine : risque de conflit armé dans le détroit de Taïwan

Asie-Pacifique : la France partenaire de sécurité